

La clientèle de l'ASSTSAS : plus diversifiée qu'il n'y paraît !



Sylvie Bédard
sbedard@asstsas.qc.ca



Louise Bélanger
lbelanger@asstsas.qc.ca

Le saviez-vous, l'ASSTSAS compte plus de 26 000 établissements membres ? Cet article présente un portrait général du vaste secteur de la santé et des services sociaux.

Fondée en 1979 en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'ASSTSAS est dirigée par un conseil d'administration paritaire et son financement provient d'une cotisation spécifique perçue auprès des employeurs du secteur des affaires sociales¹. Aux travailleurs et aux employeurs, l'Association offre des services adaptés à la grande variété des milieux de travail du secteur.

Portrait de la clientèle

Avec ses 32 grands établissements (25 CISSS ou CIUSSS et 7 CHU) répartis dans 18 régions socio-sanitaires du Québec et regroupant près de 250 000 employés, le réseau public de la santé est, sans conteste, le plus gros client de l'ASSTSAS. Sa clientèle est aussi composée de plus de 20 000 autres employeurs du secteur de la santé et des services sociaux avec des vocations très variées (**tableau 1**).

1	PRINCIPAUX SECTEUR D'ACTIVITÉS	NOMBRE D'EMPLOYEURS
	Cliniques privées (médicales, dentaires, autres)	7 898
	Services de garde (CPE, garderies, milieu familial)	4 924
	CHSLD, résidences pour personnes âgées	2 538
	Organismes communautaires	3 972
	Laboratoires	131
	Services ambulanciers	78

À eux seuls, les 16 062 accidents du secteur totalisent 859 639 jours d'absence !

Un coup d'œil sur la SST

Le rapport annuel de la CNESST est une bonne source d'information pour obtenir les données globales de SST. On y apprend que près de 16 200 accidents et maladies professionnelles ont été indemnisés par la CNESST en 2014 dans notre secteur (**tableau 2**). À eux seuls, les 16 062 accidents totalisent 859 639 jours d'absence !

2	DONNÉES EN SST POUR LES SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	NOMBRE
	Établissements	26 121
	Accidents acceptés	16 062
	Maladies professionnelles indemnisées	86
	Décès	3
	Maternité sans danger (retrait préventif et allaitement)	15 291
	ACTIVITÉS DE LA CNESST DANS LE SECTEUR	NOMBRE
	Visites	975
	Dérogations	1 341
	Constats d'infraction	47

Source : CNESST. Rapport annuel 2014

La majorité des absences indemnisées se retrouvent dans les établissements de soins pour personnes âgées, les hôpitaux de courte durée et les services à domicile.

Le **tableau 3** indique quels types de clients comptent le plus de jours perdus. On voit que la majorité des absences indemnisées se retrouvent dans les établissements de soins pour personnes âgées, les hôpitaux de courte durée et les services à domicile.

Une autre façon d'estimer les secteurs d'activité les plus à risque est d'examiner les taux d'unité de cotisation à la CNESST. Cette tarification tient compte des lésions indemnisées et des pratiques de gestion de l'absentéisme (ex. : assignation temporaire). Les employeurs y sont regroupés en fonction des niveaux de risque semblables.

Le **tableau 4** présente un extrait des 16 unités du secteur avec leur taux respectif pour 2016. Les résidences pour personnes âgées se retrouvent en tête de lice, suivies des entreprises d'économie sociale, des services d'ambulance et des maisons d'hébergement pour personnes en difficulté. Ces données appuient l'hypothèse que le risque de blessure est très élevé dans ces secteurs.

Les services de l'ASSTSAS

La clientèle de l'ASSTSAS est diversifiée et les besoins en matière de prévention en SST sont multiples. Depuis plus de 35 ans, notre équipe de conseillers a développé une expertise unique dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Disponibles partout au Québec, nos services sont conçus et mis en place conjointement avec les employeurs et les travailleurs. Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller attiré et consultez notre site Internet. ■

RÉFÉRENCE

1. Règlement sur les associations sectorielles paritaires de SST. LSST, chapitre S-2.1, r. 2, (chapitre S-2.1, a. 223) (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-2.1,%20r.%20r.%202/>).

Les tableaux complets liés au portrait de la clientèle sont disponibles sur Internet (asstsas.qc.ca/mission).

3 NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS LES PLUS À RISQUE D'ACCIDENT DU TRAVAIL (2014)

CHSLD, résidences pour personnes âgées	331 453
Hôpitaux de courte durée, CLSC	253 800
Services de garde	98 784
Organismes d'action sociale	30 849
Services ambulanciers	26 170
Centres de réadaptation en déficience intellectuelle	21 289

4 TAUX DE COTISATION À LA CNESST

RANG	UNITÉ DE COTISATION DE LA CNESST	TAUX GÉNÉRAL DE L'UNITÉ POUR 2016
		(\$ PAR TRANCHE DE 100 \$ DE MASSE SALARIALE ASSURABLE)
1	59040 : Résidence pour personnes âgées offrant de l'aide personnelle	5,73
2	59100 : Entreprise d'économie sociale en aide domestique	4,44
3	59060 : Service d'ambulance	4,11
4	59150 : Résidence pour personnes âgées n'offrant pas d'aide personnelle	4,11
5	59130 : Hébergement en centre de réadaptation pour personnes alcooliques ou toxicomanes	3,63
8	59030 : Centre d'hébergement et de soins de longue durée	2,59
12	59020 : Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	1,31
16	67100 : Association d'entreprises, organisations syndicales	0,68